

18.03.2013 - 14:27 Uhr

La Société Suisse des Entrepreneurs est contre le déclenchement de la clause de sauvegarde

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs est opposée à la mise en oeuvre de la clause de sauvegarde visant à continger l'immigration en provenance de l'UE. Pour une année seulement, on bouleverserait ainsi tout le système éprouvé de recrutement de travailleurs étrangers et on créerait des obstacles administratifs sans pour autant freiner sensiblement l'immigration.

«La clause de sauvegarde est un placebo», déclare Werner Messmer, Président de la Société Suisse des Entrepreneurs. «Il faut au contraire une politique durable, qui consiste à expliquer à la population la signification vitale de la libre circulation des personnes pour la création de valeur dans notre pays.» Un grand nombre de secteurs sont, selon lui, tributaires d'un accès facilité au marché de l'emploi de l'UE. Cette position est valable également pour le secteur du bâtiment, dans lequel plus de 60 % des employés sont originaires de pays étrangers.

La Société Suisse des Entrepreneurs comprend la réticence de larges cercles au sein de la population vis-à-vis de la libre circulation des personnes. Mais la mise en oeuvre de la clause de sauvegarde ne servirait qu'à faire miroiter un freinage de l'immigration. En effet, le contingentement ne peut être adopté que jusqu'en mai 2014. Appliqué, ce contingentement ne donnerait, en raison des règles de calcul, que des résultats très légèrement inférieurs à ceux de l'immigration à laquelle on s'attend sans cette mesure. Et les contingents peuvent être contournés par le recours à des permis de séjour de courte durée.

Contact:

Werner Messmer
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/445'77'89
E-Mail: werner.messmer@messmer.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/44/258'82'60
Mobile: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100734736> abgerufen werden.